

# LEDEVOIR

## Plante refuse de critiquer le travail des fonctionnaires octroyant des permis de transformation



Ryan Remiorz La Presse canadienne La mairesse Valérie Plante devant le bâtiment du Vieux-Montréal qui a brûlé le 16 mars, entraînant la mort de sept personnes.

**Zacharie Goudreault**

5 avril 2023  
Société

La mairesse de Montréal, Valérie Plante ([https://www.ledevoir.com/valerie-plante?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/valerie-plante?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)), refuse de critiquer le travail des fonctionnaires de l'arrondissement de Ville-Marie qui ont remis dans les dernières années des permis de

transformation pour des bâtiments comportant des logements qui ne sont pas sécuritaires. Elle assure cependant qu'un « blitz » est en cours avec la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) pour vérifier la sécurité de certains bâtiments clés de Ville-Marie.

La semaine dernière, *Le Devoir* révélait que des permis de transformation ont été délivrés par l'arrondissement de Ville-Marie à au moins quatre immeubles du Vieux-Montréal, où plusieurs logements ne répondent pas aux normes de sécurité ([https://www.ledevoir.com/societe/787439/enquete-des-permis-octroyes-a-des-logements-dangereux-par-la-ville-de-montreal?](https://www.ledevoir.com/societe/787439/enquete-des-permis-octroyes-a-des-logements-dangereux-par-la-ville-de-montreal?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)

[utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/societe/787439/enquete-des-permis-octroyes-a-des-logements-dangereux-par-la-ville-de-montreal?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)). élémentaires. Parmi ceux-ci, on compte l'hôtel Hygie, aménagé dans un sous-sol, dont les chambres ne comptent aucune fenêtre donnant accès à l'extérieur en cas d'incendie, tandis que ces pièces ne sont pas munies de gicleurs ni d'une sortie de secours, ce qui contrevient à la réglementation provinciale.

L'arrondissement a également remis deux permis de transformation en 2009 et en 2010 au propriétaire du bâtiment du Vieux-Montréal qui a brûlé le 16 mars, entraînant la mort de sept personnes ([https://www.ledevoir.com/societe/787080/les-deux-dernieres-victimes-de-l-incendie-dans-le-vieux-montreal-sont-identifiees?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/societe/787080/les-deux-dernieres-victimes-de-l-incendie-dans-le-vieux-montreal-sont-identifiees?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)). L'immeuble abritait au moins une chambre sans fenêtre, selon un appel au 911 fait pendant la tragédie.

---

PUBLICITÉ

---

Sponsorisé par **Desjardins Assurances**



### L'assurance vie, pensez-y

L'avenir est plein de surprises. Une assurance vie peut vous aider à y faire face.

« Tous les processus en place sont suivis par l'arrondissement et la Ville », a réagi M<sup>me</sup> Plante mercredi lors d'un point de presse où elle a été interpellée par plusieurs médias sur le sujet. La mairesse a ainsi refusé de critiquer le travail des fonctionnaires de l'arrondissement de Ville-Marie, faisant valoir que ceux-ci ont respecté les règles en vigueur. Celles-ci font notamment en sorte que la Ville ne valide pas, dans bien des cas, la conformité au Code du bâtiment des plans soumis pour les demandes de permis de transformation, se fiant au bon jugement des architectes les ayant réalisés.

« Est-ce qu'il y a des choses qui doivent être revues ? Nous, on est prêt à soulever chaque pierre. Mais je tiens vraiment à mentionner que le processus est suivi à la lettre, ça, c'est sûr et certain », a assuré M<sup>me</sup> Plante. Cette dernière a d'ailleurs salué au passage la décision de Québec de déclencher une enquête publique ([https://www.ledevoir.com/politique/787925/quebec-exige-une-enquete-publique-sur-l-incendie-du-vieux-montreal?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/politique/787925/quebec-exige-une-enquete-publique-sur-l-incendie-du-vieux-montreal?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)) sur l'incendie du Vieux-Montréal, à laquelle la Ville et l'arrondissement de Ville-Marie entendent collaborer pleinement.

## Un problème de sécurité

Le Comité logement Ville-Marie est pour sa part alarmé de constater que la Ville approuve des permis de transformation sur la base de plans qui montrent la présence de chambres sans fenêtre ni issue de secours, ce qui pose un problème en matière de prévention des incendies. « Je trouve ça très problématique. On met la sécurité des locataires en danger », s'inquiète le coordonnateur Éric Michaud.

« Un des problèmes que je pense que ça soulève, c'est que l'arrondissement se décharge sur les architectes, qui eux travaillent pour le compte des propriétaires [...] Est-ce que l'arrondissement, en parallèle, n'est pas en train de nuire au travail du Service de sécurité incendie ? » poursuit M. Michaud.

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, Abdelhaq Sari, se demande d'ailleurs si les cas rapportés dans l'enquête du *Devoir* ne représentent pas que « la pointe de l'iceberg » des logements dangereux qui ont fait l'objet de permis délivrés par la Ville. « Le déclencheur initial du problème, c'est que quelqu'un est allé au comptoir des permis, qu'il a présenté des plans pour transformer un bâtiment d'une certaine manière, et qu'on lui a donné les autorisations requises », constate M. Sari.

Ce dernier réclame ainsi que le Bureau du vérificateur général de la Ville de Montréal se penche sur le processus de délivrance de permis de transformation dans l'arrondissement de Ville-Marie ([https://www.ledevoir.com/politique/montreal/787811/ensemble-montreal-reclame-une-enquete-sur-l-incendie-du-vieux-montreal?utm\\_source=recirculation&utm\\_medium=hyperlien&utm\\_campaign=corps\\_texte](https://www.ledevoir.com/politique/montreal/787811/ensemble-montreal-reclame-une-enquete-sur-l-incendie-du-vieux-montreal?utm_source=recirculation&utm_medium=hyperlien&utm_campaign=corps_texte)). « À partir de là, on pourra amorcer une réflexion vers des pistes de solutions », estime l'élu de l'opposition.

## Un « blitz » d'inspections

Quant au travail d'inspection qui est mené pour s'assurer que les bâtiments de la métropole sont sécuritaires pour ses occupants, celui-ci relève d'une « responsabilité » partagée avec la RBQ, a fait valoir Valérie Plante.

« On a décidé de faire un blitz avec la Régie du bâtiment en prévision de la saison estivale qui vient de commencer pour assurer la vérification des bâtiments. On veut donner la priorité aux bâtiments patrimoniaux avec une vocation de location, et ça va se concentrer beaucoup dans Ville-Marie, dont le Vieux-Montréal », a ainsi relevé M<sup>me</sup> Plante. Pour mener à bien cet exercice « très rapidement », la Ville espère « augmenter le nombre d'inspecteurs » à sa disposition, a-t-elle relevé.

La mairesse n'a toutefois pas été en mesure de préciser combien d'inspections seront menées dans le cadre de cette initiative, qui est déjà en cours, mais elle a indiqué que les secteurs les plus touristiques du cœur de Montréal seront priorisés en prévision de la saison estivale. « On veut s'assurer d'être prêts pour l'été. »

## En réaction

« Ce qu'il faut comprendre, c'est que la Ville de Montréal travaille en réaction à une situation problématique qui était connue, mais pour laquelle il n'y avait pas eu d'actions réparatrices [qui ont été] entreprises », a réagi en entrevue le vice-président de l'Association des inspecteurs en bâtiments du Québec, Danny McNicoll. Ainsi, s'il salue la décision de la Ville d'inspecter plusieurs bâtiments de Ville-Marie, il estime que cette mesure aurait pu être prise bien plus tôt.

Valérie Plante a d'autre part rappelé que la Ville travaille sur sa future certification de « propriétaire responsable », qui devrait être progressivement mise en place dans les prochaines années. Celle-ci vise à permettre à la Ville de remettre des amendes salées aux propriétaires de bâtiments de huit logements ou plus qui présentent des problèmes de salubrité ou de sécurité. « On veut attraper ceux qui ne respectent pas la loi et ne font pas leur travail » afin que ce soit « sécuritaire de vivre dans un bâtiment à Montréal », a déclaré M<sup>me</sup> Plante.